



Le 2 avril 2026

Par SDÉ

M^e Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-008-1 - Hydro-Québec
par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation
du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au
Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4325-2025 Notre référence : LTG 08323 PC

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose ce jour les réponses à la demande de renseignement n°1 de
la Régie dans le dossier en rubrique, comme pièce **HQCF-3, document 1**.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/gm

p.j.